



Faire recours gratuit pour avoir la nationalité française

Par **hakim83_old**, le **25/11/2007** à **17:09**

salut moi hakim de bejaia . voila j ai fait une demande de nationalité française par filiation :mon arriere grand pere a un jugement .apres quatre ans d attente j ai eu un refus pour le seul motif selon le greffier que j ai fourni un jugement non original (délivré par le tribunal de bejaia).alors j ai fait un recours gratuit en joignant l original de jugement de mon ar g.pere ça fait 4 mois et je n ai eu aucune rep.ma question est la suivante ;est ce que je peux avoir mon c.nf et au bout de combien du temps ? merci infiniment.